



**COMMUNICATION SUR LE PROGRES
(Année 2019)**

Dénomination sociale :

Equity Bank Congo S.A.

Secteur d'activité:

Banque

Effectif total :

658

Date d'adhésion au pacte mondial :

22 Novembre 2016

Personne de contact :

Crispin Tumba Butawako

E-mail : crispin.tumba@EquityBank.cd

Adresse :

4b, avenue des aviateurs, Kinshasa/Gombe, RDC

Tél. 0818302700

E-mail : mail@equity.com

Site web: www.equity.com

Code Swift: PRCBCDKI

MOT DU DIRECTEUR GENERAL



A toutes les parties prenantes

Nous voici arrivés à la fin de l'année 2019 et plus précisément au mois de novembre, mois au courant duquel nous préparons et soumettons notre **communication sur le progrès**. C'est toujours en cette occasion que nous réaffirmons notre engagement à exercer notre activité dans le respect de droits et principes universels en tant que contributeur ou membre actif du Pacte Mondial des Nations Unies et membre du comité directeur du Pacte Mondial réseau local de la République Démocratique du Congo.

Le **Pacte mondial des Nations Unies** (en anglais United Nations Global Compact), rappelons-le, est la plus importante initiative d'engagement volontaire en matière de développement durable.

Elle offre un cadre éthique et professionnel permettant au secteur privé de créer de la valeur ajoutée tout en respectant les valeurs humaines essentielles. Et c'est dans ce cadre que nous continuons à plaider en faveur des Dix principes des Nations Unies et des Objectifs de Développement Durable (ODD) afin de contribuer à la résolution des enjeux mondiaux tels que la réduction de la pauvreté, l'égalité entre les sexes, l'éducation de qualité, l'assainissement de l'environnement, le changement climatique et le travail décent à tous.

Dans la présente « **communication annuelle sur le progrès** » nous allons décrire les actions qui ont visé l'intégration des principes du Pacte Mondial des Nations Unies dans notre stratégie d'affaires, notre culture et nos activités de tous les jours. Notre engagement vise également à partager ces informations avec toutes les parties prenantes en utilisant tous les canaux de communication disponibles.

Enfin, nous encourageons toutes les entités (entreprises, ONG et autres organisations de la société civile) qui n'ont pas encore adhéré à cette initiative à se joindre à nous pour qu'en ensemble nous puissions bâtir un monde durable et équitable.

Bien cordialement

Celestin Mukeba Muntuabu
Directeur Général
Equity Bank Congo S.A.

MISSION, OBJECTIF, VISION ET VALEURS D'EQUITY BANK CONGO S.A.

Equity Bank Congo S.A. a pour mission première d'offrir des services financiers inclusifs, orientés vers la clientèle, qui rendent les clients et autres partenaires socialement et économiquement autonomes. Elle cherche à instaurer une relation dans la durée avec la clientèle en l'aidant à réaliser leurs projets personnels et professionnels. La banque accompagne les particuliers dans la gestion quotidienne de leurs finances et de leurs épargnes et se positionne comme un partenaire de choix pour les entreprises de toutes tailles, ainsi que pour les institutions.

Il en va sans dire que la banque existe pour transformer les vies et les moyens de subsistance du peuple congolais sur le plan économique et social en lui offrant des services financiers modernes et inclusifs qui maximisent leurs chances (objectif). Sa vision est d'être le champion de la prospérité socio-économique des congolais.

Ses **valeurs** se résument dans ce mot : PICTURE

- **P**rofessionnalisme
- **I**ntégrité
- **C**réativité et Innovation
- **T**ravail d'équipe
- **U**nité dans un même objectif
- **R**espect et dignité aux clients
- **E**fficacité dans la gouvernance de l'entreprise



Siège social d'Equity Bank Congo

QUI SOMMES-NOUS?

Equity Bank Congo est une filiale du groupe kenyan Equity dotée d'une forte structure actionnariale composée d'Equity Group Holdings (85.90%), de la KFW (Banque d'investissement allemande avec 8,10%) et de la SFI (Société Financière Internationale avec 6%). Depuis le début de ses opérations en

2005, la banque travaille dans le renforcement de l'inclusion financière en République Démocratique du Congo en fournissant des services financiers, modernes, inclusifs, responsables et durables qui rendent socialement et économiquement autonomes les clients et leurs partenaires.

La banque traite avec les clients particuliers (Retail Banking), les institutions et les clients Entreprises (SME and Corporate Banking). Aux particuliers, la banque offre plusieurs services tels que le « Private Banking » qui propose une gestion personnalisée des clients particuliers privilégiés catégorisés comme clients « Private » et le « Diaspora Banking » qui prend en charge les congolais de l'étranger.

Les opérations de la banque avec les entreprises s'étendent sur tous les segments à savoir les microentreprises, les petites et moyennes entreprises et les grandes entreprises. La plupart des microentreprises et PME qui évoluent sur le marché de la RDC sont informelles ou semi-formelles. Avant d'engager des relations d'affaires avec ce genre d'entreprises, la banque a dû consentir des investissements conséquents pour développer une technologie de pointe et de l'expertise permettant la reconstitution des états financiers de base des clients afin de les aider à se formaliser progressivement. Cette formalisation les aide à mieux utiliser les produits et services financiers et mieux soutenir leur croissance. De nombreux entrepreneurs ont eu accès, grâce à la banque, à une formation sur la durée faisant monter en capacité leurs aptitudes comptables et financières.

Equity Bank Congo a octroyé plus de **50.000** prêts à des entrepreneurs depuis, faisant d'elle le leader dans ce segment, souvent jugé trop risqué par la concurrence (qui préfère généralement des expositions courtes ne dépassant pas les 24 mois). La banque a donc su créer une relation forte et durable et un vrai partenariat avec ses clients qui se traduisent par le développement et la croissance de sa base des dépôts.

QU'OFFRONS-NOUS ?

La gamme des produits et services offerts par la banque aux particuliers et aux entreprises sont les suivants :

- les comptes (compte courant classique, compte épargne, compte entrepreneur, compte personnalisé et dépôt à terme) ;
- les transferts d'argent ;
- les crédits (prêts amortissables, crédit à la consommation, découverts ou facilités de caisse, lettre de crédit, lettre de change, ligne et limite de crédit, escompte, etc.) ;
- les moyens de paiement (chéquiers, cartes nationales et internationales) ;
- les canaux alternatifs (distributeurs et guichets automatiques des billets, terminaux de paiement électroniques) et le service des agents bancaires agréés dénommé CASH EXPRESS ;
- les produits digitaux (Mobile Banking, e-Banking, e-Wallet, Ar-phone, Eazzy 24/7, télégramme, M-pesa solola na mur (en collaboration avec Vodacom), et les autres transactions sans carte sur distributeur etc.).

PORTÉE DE CETTE COMMUNICATION

Cette communication couvre les processus opérationnels internes de la banque en rapport avec ses clients, ses employés, ses fournisseurs et autres tierces parties pour l'exercice 2019 et ce, à la lumière des quatre principales thématiques du Pacte Mondial des Nations Unies que sont les **droits de l'homme, les normes de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption** et des **17 ODD prioritaires**.

DROITS DE L'HOMME ET NORMES DU TRAVAIL

La banque, dans ses relations avec ses employés, reconnaît les libertés fondamentales telles qu'énoncées dans la déclaration universelle des droits de l'homme. Aussi elle s'évertue à créer un environnement propice à l'épanouissement intégral de ses employés.

Dans l'optique de donner de la voix à ses employés, la banque a organisé l'élection de deux syndicats qui doivent œuvrer pour l'harmonisation des relations entre elle et ses employés. Un projet de convention collective proposée par les syndicats et soumis à la direction est en attente d'approbation. Par ailleurs, pour le bien-être des agents, la banque n'encourage pas l'émiettement du congé annuel en plusieurs prises et impose un nombre minimum des jours en deçà desquels les employés ne peuvent prendre un congé. Elle décourage également le cumul des congés qui peut nuire à la santé des agents.

Pour lutter contre le chômage des jeunes, la banque procède chaque année au recrutement de nouveaux diplômés via le « programme jeunes banquiers ». Cette année le nombre de nouvelles recrues entrant fraîchement dans le monde du travail s'élève à 133 jeunes. En outre, la banque poursuit son partenariat avec l'Office National de l'Emploi (ONEM) afin d'aider les nouveaux diplômés à intégrer le monde professionnel en leur accordant des stages rémunérés de six mois. Les meilleurs d'entre eux sont sélectionnés pour suivre le « programme jeunes banquiers ».

Dans le souci de promouvoir le bien-être de ses employés (ODD 3), la banque dispose d'une politique visant à favoriser la prise en charge médicale de ses employés par des structures hospitalières de haut standing du pays. Près d'un million d'USD a été dépensé pour les soins de santé des employés au courant de l'année 2019. La banque ne s'arrête pas là, elle assiste également moralement, physiquement et financièrement ses employés dans les différentes épreuves (mort d'un proche parent, accident, etc.) et les moments de joie (naissance, mariage, etc.) qu'ils traversent.

En vue d'offrir un logement décent à ses employés ainsi qu'aux salariés des autres entreprises d'une manière générale, la banque a assoupli les démarches relatives à l'octroi d'un crédit immobilier. Le portefeuille des prêts immobiliers accordés aux employés de la banque s'est accru de plus de **350%** depuis l'année passée. En effet, ce portefeuille est passé de **2.264.027 USD** en fin 2018 à **8.252.352 USD** aujourd'hui. Quant aux salariés des autres entreprises clientes de la banque, le montant de leurs expositions crédit immobilier / à la consommation accordées en 2019 s'élèvent à **47.379.795 USD**. Un chiffre suffisamment élevé pour avoir un impact sur la réduction de la pauvreté (ODD1) et par ricochet sur la lutte contre la faim au sein de la population congolaise.

Les droits de la femme au travail

Au lendemain de la révélation des scandales de harcèlement d'actrices à Hollywood qui s'est suivi par un mouvement de dénonciation dans les réseaux sociaux dénommé « balance ton porc », la direction a procédé à une forte sensibilisation visant à mettre des barrières fortes contre cette pratique dans notre institution.

Pour pérenniser cette sensibilisation, la banque a créé un comité de promotion de l'équilibre des genres, de l'éthique professionnelle et de l'équité (*Gender and equity committee*). Ce comité a pour rôle de promouvoir l'équilibre des genres et de l'éthique professionnelle et de prévenir les harcèlements. Il s'agit concrètement (i) de créer un engouement positif au sein du personnel par rapport à l'équilibre des genres ; (ii) d'identifier les facteurs de risque rendant possibles les discriminations basées sur le genre et le harcèlement; (iii) de recueillir et prendre en charge les plaintes liées aux discriminations basées sur le genre et le harcèlement afin de trouver des solutions rapides et établir les responsabilités pour sanctions.



Le comité mis en place s'inspire des guidelines mondialement reconnus et provenant des normes des institutions spécialisées telles que le Global Compact, l'ONU femmes et les certifications internationales.

Chaque année le comité établira un plan d'actions contenant des objectifs mesurables par rapport à un thème prioritaire choisi. Et les réunions se tiendront sur le plan trimestriel. D'autres réunions à un niveau décentralisé se tiendront mensuellement pour évaluer et suivre la mise en place des mesures.

ENVIRONNEMENT

Soucieux de la préservation de l'environnement et encourageant les valeurs de la déclaration de Rio, la banque s'assure que le modèle de développement économique et social qu'elle soutient soit durable. Par conséquent, elle a établi des standards élevés en matière écologique aussi bien pour ses activités que pour celles de ses clients. En adoptant une politique environnementale, la banque poursuit l'atteinte des **ODD 6,7 et 12** qui traitent respectivement **de l'eau potable et assainissement, énergie abordable et propre et consommation et production responsables.**

Le respect de ces normes est assuré et suivi par sa politique environnementale qui s'articule autour de trois piliers, à savoir : (i) le Système de gestion environnementale interne ; (ii) la Gestion du risque environnemental lié aux activités de crédit et ; (iii) la Finance verte.

La banque prélève régulièrement les consommations des différents consommables (papiers, cartouches, gobelets, etc.) et ressources (carburant, eau, énergie, etc.) dont l'utilisation a un impact sur l'environnement et quantifie la production des déchets qu'elle génère. Toutes ces données sont analysées dans un comité environnement qui détermine l'empreinte écologique de la banque et prends des mesures pour la réduction de ces différentes consommations. Les résultats obtenus de ces consommations sont publiés et communiqués à l'interne en vue de sensibiliser le personnel sur l'utilisation efficiente des ressources.

La consommation de l'eau

L'eau potable étant une denrée qui se raréfie, la banque accorde une grande importance à son utilisation aussi bien par ses agents que par ses clients. Parmi les mesures phares planifiées depuis l'année passée pour réduire la consommation de l'eau figure celle qui consistait à construire un système de récupération des eaux de pluies ou le forage d'un puits destiné à l'irrigation des jardins et au nettoyage des véhicules. Mais cette mesure n'a malheureusement pas été réalisée puisque l'étude de faisabilité et l'analyse de coût-bénéfice a démontré son inefficacité.

Par ailleurs, d'autres mesures telles que l'étalonnage des compteurs de toutes les agences et la suppression de la facturation forfaitaire ont permis de réduire la consommation en eau au niveau de la banque. La consommation moyenne mensuelle de l'eau en cette année est donc de 8,2m³ par agent contre 10,5m³ l'année passée.

La consommation énergétique

Bien que la source d'énergie (hydroélectricité) utilisée pour produire l'électricité en RDC soit propre, la banque travaille de manière à éviter tout gaspillage de l'énergie. C'est donc une attitude responsable qui est soutenue dans le douzième ODD. Elle s'efforce également à réduire l'utilisation des générateurs par la mise en place des systèmes de batteries fonctionnant en back up.

Cette année la banque a réalisé un audit énergétique interne sur toutes les entités pour déterminer lesquelles étaient énergivores et prendre des mesures correctives. A l'issue de cet audit, plusieurs recommandations ont été faites entre autres la fermeture automatique des machines au-delà des heures de service. La tendance de la consommation énergétique au courant de cette année reste donc stable avec une consommation mensuelle de **153.399 kWh** d'électricité de la Société Nationale et **120.306 kWh** de l'électricité des générateurs.

Sur le plan externe, la banque a participé activement au forum sur l'énergie organisé au mois d'août par le chef de l'Etat dans le chef-lieu de la province du Kongo Central.

La consommation des papiers

L'abattage des arbres pour la production des papiers, des bois d'œuvre ou de bois énergie contribue à la déforestation et réduit sensiblement les puits carbone (responsable du réchauffement climatique). Raison pour laquelle la banque, poursuivant l'ODD 13 **relatif aux mesures en faveur du climat**, a pris un certain nombre de mesures pour réduire sa consommation en papiers telles que :

- Le renforcement de la codification de chaque agent sur les imprimantes de manière permettre l'élaboration des statistiques de consommation individuelle ;
- La réduction du volume des contrats des prêts et ses annexes qui induisent une forte consommation des papiers ;
- La digitalisation du processus crédit et l'élaboration des manuels de formation (livres, brochures, etc.) qui nous épargne de la photocopie des documents ;

La consommation moyenne mensuelle des papiers au courant de cette année est de **1054 rames**, un chiffre qui n'est pas très éloigné de la consommation de l'année passée. Dans le volet sensibilisation, la banque a élaboré une charte environnementale (mesure planifiée depuis l'année passée) qui contient trente articles relatifs à l'utilisation efficiente de toutes les ressources (eau, papiers, énergie, carburant et les autres consommables de la banque) et qui a connu l'adhésion de tous les employés de la banque.

Activités planifiées pour l'année prochaine

- o Les discussions sont toujours en cours avec un certificateur européen jouissant d'une grande notoriété pour finaliser l'opération d'obtention de la certification environnementale **ISO 14001** ;
- o Mettre en place une politique visant à repérer, évaluer et gérer les risques et opportunités en matière climatique.

LE FINANCEMENT RESPONSABLE

Equity Bank Congo est une banque socialement responsable qui accorde son financement à des clients qui ont la capacité de rembourser le prêt. Elle évite de mettre les clients dans une situation de surendettement et fait le suivi pour prévenir le détournement du but du crédit qui peut conduire à des conséquences fâcheuses. Les crédits accordés par la banque ont, d'une manière ou d'une autre, un lien avec un des objectifs prioritaires du développement durable (ODD).

ODD 1 et 2 : lutte contre la pauvreté et la faim

La lutte contre la pauvreté a toujours été le cheval de bataille des pays africains d'une manière générale et de la RDC particulièrement. Le plan économique « Document de la Stratégie de la Croissance et de la Réduction de la Pauvreté » a consacré l'ossature de son contenu autour de la lutte contre la pauvreté. S'inscrivant dans la même logique, la banque a fait tourner l'essentiel de ses activités autour du financement des petites et moyennes entreprises qui sont considérés comme un moteur du changement économique et un vecteur du développement.

Le portefeuille total de crédit accordé aux très petits et petits entrepreneurs s'élève à près de **150.000.000 USD**. Ces très petites et petites entreprises sont généralement des entités familiales qui contribuent pour beaucoup à l'augmentation du niveau de vie de la famille et à la lutte contre la faim.

Pour lutter contre la faim et contre l'insécurité alimentaire la banque s'est engagée à financer les opérateurs qui évoluent dans le secteur agro-pastoral. Les riziculteurs, les caféiculteurs et les maraîchers qui évoluent dans la plaine de la Ruzizi et d'autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement des produits agro-pastoraux ont reçu des prêts qui ont développé substantiellement leurs activités et ont contribué par ricochet à la réduction de la faim (insécurité alimentaire).

ODD 3 et 4 : Bonne santé et bien-être, éducation de qualité

Aucun pays ne peut se développer sans utiliser l'éducation comme un levier stratégique de sa politique. La banque ayant pour mission d'accompagner le pays vers son développement, a octroyé d'importantes sommes d'argent aux opérateurs qui évoluent dans le secteur de l'enseignement tant primaire, secondaire que supérieur ainsi que celui de la formation professionnelle. Le portefeuille total de crédits accordés est de **13.369.449,11 USD**. Tous ces débiteurs bénéficient d'un plan de paiement souple et adapté à l'activité scolaire.

Quant aux établissements sanitaires dont le financement contribue à l'atteinte de l'ODD 3, ils ont bénéficié d'une enveloppe crédit de **5.333.639,93 USD** pour l'amélioration de la qualité des soins accordés à la population congolaise. La bonne santé implique également un environnement sain et dépourvu des immondices qui sont responsables de la prolifération des moustiques, vecteurs de diverses maladies. Les activités d'assainissement ont reçu une enveloppe totale de **107.842,02 USD**. C'est un financement qui contribue également à l'atteinte de l'ODD 11 relatif aux **villes et communautés durables**.

ODD 5 et 6 : Egalité entre les sexes / Eau potable et assainissement

Les ODD 5 et 6 sont également des cibles prioritaires auxquelles la banque accorde une importance capitale. En ce qui concerne l'égalité entre les sexes, il convient de préciser que le ratio des sexes est de 248 femmes / 410 hommes soit **37%** des femmes sur l'effectif total de la banque. Notons que le nombre de femmes occupant une position managériale (chef de département et chef d'unité) au sein de la banque est important.

Les efforts d'atteinte de l'ODD 6 ont poussé la banque à financer les acteurs qui évoluent dans le secteur du traitement et distribution des eaux potables à hauteur de **8.030.270,47 USD** pour leurs fonds de roulement et pour l'acquisition de nouvelles immobilisations. En son sein, la banque a mené des études de faisabilité pour construire un système de récupération d'eau de pluie et ou un forage au siège afin de réduire sa consommation en eau mais la mesure s'est avéré inefficace au regard de certaines contraintes et le projet a été abandonné.

ODD 7 et 8 : Energie propre et d'un coût abordable / Travail décent

La banque essaye d'établir des partenariats avec des opérateurs qui évoluent dans le secteur d'énergie renouvelable (énergie propre) en mettant en place des produits crédits constitués d'équipements (panneaux photovoltaïques) destinés à remplacer les sources d'énergie fossiles principalement les générateurs. Ces partenariats sont encore à un stade embryonnaire mais la banque ne ménagera aucun moyen pour amener les consommateurs congolais (ses clients) à utiliser les énergies renouvelables.

En rapport avec le financement des acteurs économiques, la banque effectue des évaluations du risque social sur le personnel de ces clients. Elle ne peut financer des activités où les employés travaillent dans des mauvaises conditions et où les libertés élémentaires d'association ou d'opinion ne sont pas garanties. Il existe également une liste d'exclusion qui décrit toutes les activités qui ne peuvent être financées par la banque. Ce sont des activités qui ont des pratiques immorales et de mauvaises conditions de travail, des activités préjudiciables à la santé et à l'environnement et des activités avec un impact négatif sur la communauté. La banque dans le cadre de ses activités est impliquée directement ou indirectement dans l'atteinte des autres ODD (de 9 à 17) non cités ci-haut.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La stratégie de lutte contre la corruption

Depuis le début des opérations de la banque, il existe un code de conduite que chaque agent signe et s'engage à respecter et qui les interdit de se livrer dans des pratiques de corruption. La banque organise des sessions de formation chaque année pour tout le personnel afin de le sensibiliser sur l'importance de l'éthique en son sein. Cette formation revêt un caractère obligatoire. La banque considère donc comme fraude toute forme de corruption, pourboire, pot de vin, commission, etc.

Les grandes lignes de la politique anti-corruption de la banque sont inscrites dans les différentes procédures qui régissent les opérations de la banque. Le code de conduite, cependant, établit les limites dans les rapports entre les clients, les agents, les fournisseurs et la banque afin de prévenir les conflits d'intérêt, les abus de position, la compétition déloyale et tous les autres vices souvent rencontrés dans les milieux professionnels.

Les ateliers de sensibilisation sont organisés chaque année sur les risques opérationnels en vue d'inciter le staff à la prudence et aux bonnes pratiques. La banque ne tolère donc pas le pourboire en nature ou en espèce donné à un de ses agents par un client ayant bénéficié ou non d'un service dans le cadre normal des attributions de l'agent concerné. La banque applique donc une politique de tolérance zéro à la fraude. Aussi, un comité disciplinaire est organisé pour statuer sur des violations par le staff des dispositions du code de conduite. Une adresse « open communication » existe et permet au staff de communiquer à la haute hiérarchie tous les cas de fraude et de violation de procédures. Celle-ci prend par conséquent des dispositions correctives et préventives qui s'imposent.

La lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Equity Bank Congo accorde une importance capitale à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ainsi, elle dispose d'une politique et des procédures y relatives et qui sont conformes non seulement à la loi nationale mais aussi aux standards internationaux émis par des organisations spécialisées tel que le GAFI (Groupe d'action financière).

L'approche basée sur les risques et le principe « Know Your Customer (KYC) » demeure au centre de la stratégie de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme au sein de notre banque. Tout client

est affecté à une catégorie de risque dès l'ouverture du compte en vue d'un monitoring adéquat et efficient. Les clients à haut risque sont soumis à des diligences approfondies y compris les personnes exposés politiquement (PEP). En outre, la Banque n'ouvre pas de compte anonyme et n'établit aucune relation avec un client dont le bénéficiaire effectif n'a pas été clairement identifié.

La surveillance des clients et leurs transactions au sein de la Banque est assurée au moyen des outils automatisés capables de détecter des transactions atypiques ainsi que des personnes sanctionnées sur le plan national ou international. Dans le cadre de la surveillance mise en place, Equity Bank Congo exige pour les transactions faites en espèces ou par virement bancaire, que tout client puisse déclarer l'origine des fonds et présenter des pièces justificatives dans le strict respect de la réglementation bancaire en vigueur et des normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme.

Cette année, plus ou moins trois (3) comptes ont été gelés en application des sanctions internationales. Près de sept comptes également ont été clôturés pour des raisons de soupçons de blanchiment d'argent. Par ailleurs, plusieurs demandes d'ouverture de compte et même d'accompagnement financier ont été butés à une fin de non-recevoir suite à des préoccupations de conformité avec les règles et exigences AML (Anti-blanchiment d'argent).

En rapport avec le renforcement des capacités, deux agents de l'unité AML (Anti-money Laundering) ont suivi une formation sur le blanchiment des capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme en Côte d'Ivoire pendant une semaine. La quasi-totalité des agents de la banque ont également été sensibilisé sur la même thématique.

Ces actions ont contribué à l'amélioration de l'image de la banque auprès des différentes parties prenantes. Le personnel conscientisé prévient le département des risques sur toute faille liée à la procédure qui pourrait occasionner des fraudes. Enfin, elles ont contribué à l'amélioration de la collaboration entre les agents et les contrôleurs/auditeurs.

Activités planifiées pour l'année prochaine

- (i) Former les nouvelles recrues et le staff existant sur la prévention et la gestion des risques opérationnels et sur le blanchiment des capitaux;
- (ii) Participer aux formations externes tant nationales qu'internationales organisées par certains organes de l'Etat tels que la Cellule Nationale de Renseignements Financiers ;

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

En tant qu'institution socialement responsable, la banque a entrepris un certain nombre d'actions sociales et citoyennes pour marquer son engagement communautaire. A titre indicatif, quelques-unes de ces actions seront citées dans le cadre de ce rapport.

La banque en collaboration avec l'école « les Loupiots » et l'ONG « MOSALA » ont organisé un jeu concours sur l'entrepreneuriat des jeunes dans le milieu scolaire. L'objectif du concours était de monter des projets d'entreprise ou des start-up qui devront être évalués par un jury. Par ce jeu concours, la banque a voulu éveiller le sens d'entrepreneuriat dans les jeunes plutôt que de continuer à promouvoir l'esprit du demandeur d'emploi. Une centaine d'élèves a été enregistré mais seulement soixante-cinq ont pris part à ce jeu. Ils se sont donc constitués en six groupes de six à sept élèves qui ont présentés tour à tour leurs projets d'entreprise.

Ces élèves étaient essentiellement de la quatrième et de la cinquième des humanités toutes sections confondues. Le groupe qui a présenté le meilleur projet a été primé par l'école, l'ONG et la banque.

Bourse d'excellence aux élèves des Loupiots



Pour sa part la banque a octroyé une bourse d'excellence à chaque gagnant à hauteur du tiers de la totalité des frais scolaire devant être payés l'année suivante (soit 840 USD).

Don de sang au centre national de transfusion sanguine

La banque a organisé une vaste opération de don de sang en collaboration avec le centre national de transfusion sanguine. Tous les agents ont été conviés à faire un don volontaire de sang pour sauver des vies. L'opération a été organisée sur trois sites différents : (i) au siège de la banque, dans la commune de la Gombe, (ii) à l'agence de Victoire et (iii) à l'agence de Kintambo.

Au total plus de 100 poches de sang ont été collectés lors de cette opération et le centre national de transfusion sanguine qui a diligenté l'opération s'est chargé d'acheminer toutes les poches à leur banque de sang de Bandalungwa. Ce don fait par la banque sauvera certainement plusieurs précieuses vies.



Don des bancs à l'école Bokolo

La banque a pensé aux établissements éducatifs qui ne disposaient pas de bancs appropriés en leur offrant des pupitres neufs. En effet, plusieurs écoles de la capitale se retrouvent dans cette situation de dénuement

et de précarité totale. Dans l'arrière-pays par contre, cette situation semble être la norme plutôt que l'exception. Cette année la banque a jeté son dévolu sur l'école BOKOLO, située dans la commune de Bandalungwa à Kinshasa pour leur faire ce don de près de cent bancs pouvant servir au minimum deux cents (200) élèves.



C'est l'ODD 3 que la banque cherche à atteindre en faisant des dons de pupitres dans certaines écoles de Kinshasa. En effet, la banque sait que pour arriver à bien assimiler la matière, les enfants doivent étudier dans de bonnes conditions et les bancs (ergonomie) doivent être en parfait état.

Raison pour laquelle elle a doté cette école des bancs neufs et de très bonne qualité. Dans l'avenir, d'autres écoles vont bénéficier du même don.

En dehors de ces quelques actions, la banque a participé en tant que membre du conseil d'administration à plusieurs réunions du Pacte Mondial des nations Unies ou « Global Compact » pour définir la stratégie et la politique que doit adopter ce dernier et en tant que membre actif pour planifier le bon déroulement des activités tant internes qu'externes.

LA RECONNAISSANCE

Présent lors de la cinquième édition du « SULTANI MAKUTANO » (rassemblement des entrepreneurs du secteur privé et des acteurs institutionnels dont le but est de créer une synergie pour le développement du pays), le Directeur Général, M. Celestin Mukeba a reçu des mains du président de la République, S.E.M. Félix Antoine TSHISEKEDI le prix « Makutano Local Content ».



La remise de ce Prix à Equity Bank Congo trouve sa justification pour son implication incontestée dans le financement des PME congolaises, permettant de facto la création d'une classe moyenne congolaise.

Aussi, cette reconnaissance nationale s'explique par le fait que la banque accorde un intérêt particulier à la formation du personnel pour améliorer la qualité des services et répondre ainsi aux besoins de la clientèle et ce, sous l'égide des dirigeants locaux (congolais) qui la conduisent vers une croissance exponentielle.

C'est avec ces quelques lignes que nous résumons nos efforts fournis au cours de l'année 2019 dans la poursuite du progrès réalisé autour des principes du Global Compact ou Pacte Mondial et dans l'atteinte des 17 ODD prioritaires auxquels nous souscrivons totalement.

Nous comptons mener encore plus d'actions en 2020 pour rendre notre environnement meilleur et parvenir à la transformation des vies et des moyens de subsistance du peuple congolais.